



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1104) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE AILEY A
L'ASSOCIATION « YOGA, L'EXPERIENCE DU
SOUFFLE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-314
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Éric DREANO, en qualité de Président, dont le siège est situé à la Maison des Associations, 42-43 rue Raymond du Temple 94300 Vincennes, d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9h30 à 11h00 du 4 septembre 2025 au 25 juin 2026 (sauf vacances scolaires et jours fériés), soient 34 jeudis ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Éric DREANO, en qualité de Président, dont le siège est situé à la Maison des Associations, 42-43 rue Raymond du Temple 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 938,40 € T.T.C. (neuf cent-trente-huit euros et quarante centimes), afin d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9h30 à 11h00 du 4 septembre 2025 au 25 juin 2026 (sauf vacances scolaires et jours fériés), soient 34 jeudis.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250924-lmc1H13492H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/09/2025 Date de Publication : 24/09/2025
--